

Institut National des Langues et Civilisations Orientales
École doctorale n°265 *Langues, littératures et sociétés du monde*
CESSMA UMR 245

THÈSE EN COTUTELLE

Avec

L'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry
École Doctorale en Sciences Humaines et Sociales

Présentée par

Arsène CAMARA

Soutenue à Conakry le 27 Février 2020 à 14h pour obtenir le grade de

Docteur en Histoire, Sociétés et Civilisations

**Changement Social chez les Peuls du Fuuta-Jaloo, de 1920
à nos jours : du Pastoralisme au Commerce.**

Thèse dirigée par :

Monsieur Robert-Edmond ZIAVOULA Professeur émérite des universités, CESSMA UMR 245, INALCO

Monsieur Ismaël BARRY Professeur des universités, co-directeur, UGLC-Sonfonia

JURY :

Président : Pr Alpha Amadou Bano BARRY Professeur des universités, UGLC-Sonfonia

Rapporteur externe : **Joël Maxime MILLIMOUNO** Maître de Conférences, Université de Kindia

Rapporteur externe : **Patrice YENGO** Chercheur IMAF-CEA/EHESS,

Membre : Mme Djénabou BARRY Professeure des universités, UGLC-Sonfonia

Robert-Edmond ZIAVOULA Professeur émérite des universités, CESSMA UMR 245, INALCO

Ismaël BARRY Professeur des universités, UGLC-Sonfonia

RÉSUMÉ

En matière de genre de vie, le critère le plus classique utilisé pour identifier les Peuls reste le pastoralisme. Or, depuis plusieurs décennies, ceux du Fuuta-Jaloo connaissent une évolution qui les éloigne de plus en plus de cette activité traditionnelle. En raison du conservatisme peul, le métier de commerçant ne recrute chez les Peuls que tardivement. Sous la colonisation, ils ne participèrent à l'intensification des échanges que surtout au titre de producteurs-vendeurs, agissant dans la plupart des cas sous la pression des impôts. Avant 1920, et sous le contrôle des enclaves coloniales et sociétés courtières européennes, la totalité du commerce était assurée par les *Dyula* et les Libano-syriens. Au cours de cette période, des cas de plus en plus nombreux de Peuls pratiquant le commerce semblent avoir été enregistrés.

Au lendemain de l'indépendance de la Guinée, le 2 Octobre 1958, la politique commerciale du régime de Sékou Touré, sous-tendue par la Loi-cadre de 1964, n'a eu de cesse de s'opposer à la constitution d'une bourgeoisie autonome marchande. Cependant, et malgré les pressions économiques exercées contre les commerçants du privé, le commerce peul s'est développé grâce à sa faculté d'adaptation dans un contexte économique défavorable et à sa capacité d'extension géographique dans les pays limitrophes : Sénégal, Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra-Leone, Guinée-Bissau, Gambie. Avec le libéralisme économique intervenu en avril 1984, la Guinée est devenue un *El dorado* pour les commerçants guinéens exilés comme pour les commerçants étrangers ouest-africains. Dans cette conjoncture, les Peuls commerçants ont su profiter des opportunités qui s'offraient à eux ; ils dominent aujourd'hui tous les réseaux d'importation et de distribution des denrées de première nécessité et d'articles manufacturés.

MOTS-CLÉS : Changement Social ; Peuls ; Fuuta-Jaloo ; Monétarisation ; Pastoralisme ; Commerce ; Colonisation ; Indépendance ; Impôts et Taxes ; Guinée.